



Rapport d'activité
présenté au congrès par la commission

XVII^e
CONGRÈS
23, 24 et 25 juin 2014

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Trois ans seulement nous séparent de notre dernier congrès, et beaucoup d'événements ont eu lieu dans la vie de notre syndicat, dans la profession et de façon plus générale, en France et dans le monde.

Avant de revenir sur l'activité revendicative de notre syndicat, il est nécessaire de dresser un constat forcément incomplet et trop rapide du contexte général dans lequel nous l'avons menée.

I. La situation générale est complexe et contradictoire

Un contexte général que l'on doit qualifier, pour le moins, de difficile pour le monde du travail et les idées progressistes.

A. Un monde inégalitaire, violent et malade de la course aux profits

Même si partout sur la planète, des mouvements de progressistes tentent d'ouvrir des perspectives en faisant reculer les injustices et progresser la liberté, la tendance générale reste marquée par un développement des inégalités et des tensions entre les peuples, les nations, les êtres humains.

1. Un monde inégalitaire

Chiffre symbolique parmi beaucoup d'autres : 67 individus possèdent autant de revenus que la moitié de la population mondiale.

La situation des enfants est un indicateur criant de ces inégalités insupportables. Un enfant sur quatre vit dans la pauvreté absolue, c'est-à-dire dans des familles dont le revenu quotidien est inférieur à 1 dollar par jour.

42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91

30 % des enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition, 20 % n'ont pas accès à l'eau potable, 25 % ne sont pas vaccinés, 17 % ne vont pas à l'école. Dans les pays dits « en voie de développement », un enfant sur cinq – c'est-à-dire âgé de 5 à 14 ans – travaille.

À l'autre bout, dans les pays développés, certains sont contraints d'organiser des campagnes contre le surpoids des jeunes.

Car tous les moyens existent pour satisfaire les besoins de l'humanité, tout en protégeant les ressources naturelles et la planète. Oui, les capacités de se nourrir, se soigner, s'éduquer sont bien présentes, mais le système capitaliste qui règne en maître ne permet pas l'accès de tous à ces droits universels.

2. *Un monde violent*

Dans ce monde, qui décidément ne tourne pas rond, le droit à la paix, à la sécurité collective est une lutte permanente pour toutes les forces de progrès et notamment les syndicats.

Alors qu'avec la disparition de l'URSS et la domination sans partage du capitalisme, la paix devait régner partout, pas moins de 26 guerres, recensées aujourd'hui par des ONG sur les cinq continents, ensanglantent l'humanité.

Dans le domaine des droits humains et des libertés, là encore, les reculs l'emportent sur les avancées.

Les privations de liberté, les emprisonnements arbitraires, les actes de torture, les condamnations pour des délits d'opinion, de religion ou au nom de la religion ou de mode de vie sont innombrables et restent la règle.

Les femmes sont les premières victimes de l'intolérance et de la violence.

En 2012, 682 exécutions ont eu lieu dans les 58 pays qui pratiquent encore la peine de mort. Mais il y en a en réalité beaucoup plus, notamment en Chine où les chiffres sont gardés secrets. Amnesty International parle de plusieurs milliers. Aux États-Unis, le nombre d'exécutions depuis 1977 approche les 1 500. L'utilisation de produits létaux est devenue un vrai marché.

Le droit à l'information est intimement lié à la lutte quasiment millénaire pour la liberté et la connaissance. Ce droit n'est jamais acquis une fois pour toutes. Dans une majorité de pays, informer est prendre un risque important pour sa liberté, pour sa vie.

En 2013, 108 journalistes sont morts, auxquels il faut ajouter ceux qui furent victimes d'accidents mortels, dans l'exercice de leur métier. Des centaines souffrent de la répression ; une cinquantaine sont encore détenus aujourd'hui en Turquie, aux portes de l'Europe. Ils sont de plus en plus les victimes d'enlèvement, une pratique qui tend à devenir monnaie courante.

92
93
94
95
96
97
98
99
100
101
102
103
104
105
106
107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
117
118
119
120
121
122
123
124
125
126
127
128
129
130
131
132
133
134
135
136
137
138
139
140
141

La mobilisation large et soutenue seule permet le droit à l'information et la libération des journalistes.

Notre syndicat participe à ces batailles ; il est fier d'avoir fait de Mumia Abu Jamal son adhérent d'honneur, pour dénoncer l'emprisonnement politique de ce journaliste américain depuis 1982.

3. *La planète malade de la course aux profits*

La planète elle-même est mise en coupe réglée pour satisfaire les profits de quelques-uns.

Les ressources naturelles sont exploitées au-delà de toute limite et de toute raison pour satisfaire les objectifs financiers des grands groupes agro-industriels avec la complicité de dirigeants nationaux corrompus. La destruction des forêts, l'intensification des cultures sans rapport avec les besoins humains, le pillage des ressources naturelles terrestres et marines, le réchauffement climatique, entraînent la planète dans une crise écologique majeure.

Pour l'avenir de l'humanité, il est urgent de changer de modèle de développement.

Le mode de production capitaliste ne peut pas opérer cette mutation essentielle parce que son moteur est le profit, la rentabilité du capital et non pas la satisfaction des besoins humains, ni la préservation de la planète.

B. Les forces sociales de progrès, multiples, n'abdiquent pas devant ces situations et s'expriment partout dans le monde pour refuser les injustices, les inégalités, l'arbitraire, la violence.

1. *Sur les cinq continents, la résistance existe*

Sur le continent américain, au nord, des millions de jeunes dénoncent la puissance financière et « occupent Wall Street ». Ils organisent la résistance à la mainmise des groupes sur la communication et l'information, ils militent pour une prise en charge des dépenses de santé.

Au sud du continent, après les dictatures, de plus en plus de gouvernements démocratiquement élus sur des programmes de transformations sociales tentent de s'émanciper de l'impérialisme des États-Unis, et avec des orientations politiques différentes, tentent de faire progresser leur peuple en faisant reculer la misère, l'analphabétisme, la mortalité. La population cubaine résiste encore et toujours avec vaillance et courage au blocus imposé par les États-Unis. Les grandes réalisations sociales du pays depuis 1959 conservent leur valeur d'exemple et leur pouvoir d'attraction, notamment sur le continent sud-américain.

142
143
144
145
146
147
148
149
150
151
152
153
154
155
156
157
158
159
160
161
162
163
164
165
166
167
168
169
170
171
172
173
174
175
176
177
178
179
180
181
182
183
184
185
186
187
188
189

En Asie, dans des conditions forcément très différentes suivant les pays et les régions, le capitalisme qui en a fait son usine se heurte à des résistances. En Inde, au Cambodge, en Chine, par exemple, où des ouvriers, souvent très jeunes, ou des femmes luttent pour de meilleurs salaires et conditions de travail et constituent de véritables syndicats.

L'Afrique attire les capitalistes en recherche de main d'œuvre toujours moins chère. De gigantesques usines, de textile notamment, sont implantées en Ethiopie et sur tout le continent. Les richesses naturelles sont l'objet de batailles économiques et de guerres, conflits auxquels participe la France, en Libye, au Mali et en République centrafricaine.

C'est toujours de pillage impérialiste dont il s'agit, avec son lot de corruptions, de violences, de massacres comme au Rwanda. La population ne connaît que la misère, la famine et les épidémies. L'Afrique est bien rentrée dans l'histoire et des femmes et des hommes se battent pour la justice et la dignité.

Le SGLCE a salué avec émotion le rôle de Nelson Mandela lors de sa disparition le 5 décembre 2013.

La misère que côtoie une partie importante de l'humanité est la cause de migrations de populations qui provoquent dans les pays qui les accueillent des réactions contradictoires, parfois racistes et xénophobes dont l'extrême droite se nourrit.

2. *En Europe*

Face à la dictature des financiers organisée par la Banque centrale européenne, la Commission de Bruxelles, véritable gouvernement du capital européen autoproclamé et les gouvernements allemand, français et britannique qui veulent plier les peuples à leurs lois, les travailleurs se défendent.

En Grèce, en Espagne, au Portugal, en Italie, en France, en Bosnie, le mouvement populaire et syndical mobilise chaque jour des forces plus nombreuses, que les gouvernements et les moyens de communication aux mains du capital tentent d'ignorer.

La CGT est de toutes ces initiatives, pour rassembler contre l'austérité, le chômage, la baisse du pouvoir d'achat et la casse des services publics. Notre syndicat est toujours présent et mobilise les salariés de nos professions dans ces luttes.

Sur le plan européen également, notre syndicat participe aux appels et aux manifestations de l'organisation à laquelle est adhérente notre Confédération, la Confédération européenne des syndicats (CES).

190
191
192
193
194
195
196
197
198
199
200
201
202
203
204
205
206
207
208
209
210
211
212
213
214
215
216
217
218
219
220
221
222
223
224
225
226
227
228
229
230
231
232
233
234
235
236
237
238
239

Mais ces manifestations sont loin de peser comme nous pourrions l'espérer, et surtout comme il le faudrait pour remettre en question les orientations ultralibérales des banquiers qui dirigent l'économie en Europe.

Le mouvement syndical international ne peut pas placer ses espoirs dans la seule CES, ni dans les fédérations syndicales internationales dont la base idéologique est la cogestion avec le capital.

Notre syndicat considère que les intérêts des salariés, des travailleurs et ceux des patrons capitalistes ne sont pas compatibles. Ils sont en fait opposés et même contradictoires. C'est ce constat que nous nommons « la lutte des classes » et qui constitue notre identité de syndicat CGT.

Cela posé, il faut unir les salariés de tous les pays, quelles que soient leurs orientations, pour défendre nos intérêts communs.

La CES est de loin la structure syndicale qui regroupe le plus de salariés sur notre continent. Il est toujours utile et indispensable de participer à ses initiatives.

Mais cela ne peut être suffisant. Il faut, pour la CGT et les organisations qui la composent, retisser des liens internationaux plus forts avec d'autres syndicats, avec des ambitions plus élevées si le monde du travail veut faire reculer le monde de la finance.

Le bilan de notre syndicat sur les questions internationales n'est pas bon.

Si notre syndicat a bien participé aux manifestations européennes et a toujours diffusé les informations sur le sort de Mumia, qui a eu soixante ans cette année et a vu sa condamnation à mort commuée en détention à perpétuité fin 2011, si de nombreux camarades participent aux activités solidaires du Comité du Livre du Secours populaire, il n'a pas, par exemple, pu remplir ses engagements vis-à-vis de ses camarades tunisiens. Plus généralement, il n'a pas eu d'initiative internationale depuis le dernier congrès, à l'exception toutefois de l'exposition réalisée avec nos amis de l'Union générale des Vietnamiens de France sur les « 35 ans de solidarité des ouvriers du livre avec le Vietnam », en juin 2011 et l'inauguration commune, en présence de l'ambassadeur du Vietnam, de notre stand à la Fête de l'Humanité le 16 septembre. Mais cette initiative était un hommage mérité aux actions passées, pas une action d'aujourd'hui.

Nous n'avons pas non plus participé à des initiatives de coopération ou de solidarité.

La situation financière du syndicat a certes limité les projets mais les raisons sont aussi dans un manque d'ambition collective à intégrer une véritable dimension internationale à notre activité régulière.

La future équipe dirigeante devra prendre en compte cette dimension, à l'échelle de notre syndicat et des besoins des sections.

240
241
242
243
244
245
246
247
248
249
250
251
252
253
254
255
256
257
258
259
260
261
262
263
264
265
266
267
268
269
270
271
272
273
274
275
276
277
278
279
280
281
282
283
284
285
286
287
288
289

3. *En France*

Les patrons s'appuient sur un contexte de crises économique, sociale et politique qui leur est favorable pour diriger leurs entreprises et pour accroître leurs profits. Dans nos branches, ils veulent avant tout rentabiliser l'information, la communication et la culture.

Ils veulent remettre en cause les statuts collectifs, réduire les salaires, continuer à supprimer des emplois, rayer du patrimoine national les avancées sociales mises en place à la Libération et contenues dans le programme du Conseil national de la Résistance.

Ils veulent, en résumé, mettre en œuvre un vrai programme de patrons, pour payer toujours moins et n'avoir aucun engagement, aucune responsabilité envers ceux qui font tourner les entreprises.

Depuis ces trois dernières années, avec Sarkozy puis Hollande à la tête de l'État, les patrons ont été bien servis.

Les cotisations sociales ont été réduites dans tous les domaines : la santé, la prévoyance, le chômage, le logement... La moindre de leur demande, bien relayée par une grande partie des médias à leurs ordres, a été exaucée. L'âge de départ à la retraite a été repoussé et la durée de cotisations allongée, les salaires bloqués, les contrats de travail précarisés, les droits syndicaux remis en question, la protection sociale gravement fragilisée.

La liste est longue, trop longue, des reculs sociaux, sociétaux, que les salariés ont subis ces dernières années.

Il est impossible de ne pas citer la loi sur les retraites du 20 janvier 2014, qui reprend tous les arguments de l'ancienne majorité – de droite – et donc, toutes les mesures négatives pour les salariés en rallongeant la durée de cotisations et en portant, au mieux, l'âge de départ à 62 ans, au pire à taux plein, à 67 ans.

Sur le plan industriel, la désillusion est identique. Alors que le candidat visitait au temps de la campagne électorale les entreprises menacées en promettant des solutions positives, des sites industriels emblématiques ont fermé dans les mois qui ont suivi les élections, dans la sidérurgie, l'automobile, la chimie, l'habillement, l'agroalimentaire...

Dans ces conditions, le chômage ne peut que progresser. Le nombre de chômeurs en métropole était de 3 349 300 en avril 2014, + 4,1 % en un an (chiffres de l'INSEE), soit 9,8 % de la population active. Toutes catégories confondues, les chiffres sont de 5 621 700. En une année, le chômage des plus de 50 ans a progressé de 11,5 %.

Avec la persistance du chômage, s'accroissent la précarité sociale, la pauvreté et pour certains, la misère.

290
291
292
293
294
295
296
297
298
299
300
301
302
303
304
305
306
307
308
309
310
311
312
313
314
315
316
317
318
319
320
321
322
323
324
325
326
327
328
329
330
331
332
333
334
335
336
337
338
339

Le nombre des allocataires du Revenu de Solidarité active (RSA) a progressé entre 2009 et 2013 de 22 % pour atteindre aujourd'hui plus de 3,7 millions, et avec les familles, ce sont 6 millions de personnes qui vivent avec ces revenus qui sont, pour mémoire, de 499 euros pour une personne seule et 1 048,55 euros pour un couple avec deux enfants.

Le salaire médian, c'est-à-dire celui au-dessus et en deçà duquel se répartit la population active, est de 2 130 euros nets, mais il est de 1 554 euros nets pour un employé et de 1 635 euros nets pour un ouvrier (chiffres INSEE, octobre 2013). Les salaires ne progressent plus depuis de nombreuses années, et avec l'augmentation de biens indispensables, des impôts et taxes, dont les indices comme celui de l'INSEE, ne rendent pas compte, c'est bien à une baisse de leur niveau de vie que sont confrontés les salariés de notre pays.

Parallèlement, la casse du service public se poursuit dans la santé, l'éducation, l'enfance, la justice, la culture, les équipements collectifs.

Le bilan du changement de mai 2012 est, en tous points, négatif pour le monde du travail. Les résultats électoraux lors des municipales de mars 2014, avec leur taux record d'abstention, sont l'expression directe de ce rejet.

Les salariés de la presse, des industries graphiques et de la communication écrite de la région Île-de-France sont, comme tous les autres, victimes de cette politique.

En bonne logique, notre syndicat est de toutes les luttes, les manifestations, les journées d'actions, contre l'allongement de la durée d'activité et le recul de l'âge de la retraite, contre le démantèlement de la Sécurité sociale, pour la hausse des revenus du travail, pour la défense du Code du Travail et des Conseils de Prud'hommes. Ce dernier est une exception française que le gouvernement souhaite voir disparaître en commençant par l'annulation de ses élections prévues en 2015, les patrons ne voulant plus d'une justice rendue par le monde du travail.

C'est notamment pour cette raison, et en en tirant logiquement les conséquences, que le SGLCE-CGT intervient, en tant qu'organisation syndicale, dans le respect des statuts et des valeurs de la CGT, dans le domaine politique. Le syndicat a fait sienne la déclaration de la CGT appelant à voter contre le président sortant en mai 2012.

De même, la Commission exécutive du 30 septembre 2013 a décidé de réaliser un document qui fut fort bien accueilli, faisant la lumière sur les nouveaux visages de l'extrême droite et sur le Front national. Nous l'avons distribué dans les entreprises, les sièges éditoriaux, les manifestations et à l'école Estienne. D'autres structures de la CGT ont repris ce travail d'explication qu'il sera incontestablement indispensable de poursuivre.

341 **II. Durant ces trois années, le SGLCE-CGT a répondu aux attaques patronales**
 342 **et gouvernementales sur tous les terrains : pluralisme, emploi et charge de**
 343 **travail, salaires et protection sociale, droits et libertés**

344

345 Nombre des domaines sur lesquels interviennent les militants de notre syndicat ont des
 346 dimensions qui dépassent très souvent le cadre revendicatif. Notre champ est celui de la
 347 diffusion de la connaissance par la fabrication de supports imprimés de toutes natures, de
 348 sa conception à sa réception par celles et ceux à qui elle est destinée. Notre activité
 349 professionnelle rencontre le domaine des idées et touche donc les questions de la lecture,
 350 de la démocratie, du pluralisme et de la liberté. Comme d'autres, notre syndicat a une
 351 double responsabilité : défendre les intérêts matériels et moraux de ses adhérents, et dans
 352 son champ professionnel, porter les idées progressistes et les valeurs de la CGT.

353

354

355 **A. La lutte pour le pluralisme, contre la fermeture de titres**

356

357 Depuis des décennies, les emplois sont attaqués par le patronat dans nos professions,
 358 particulièrement les emplois ayant les meilleurs statuts et là où la CGT est la plus
 359 influente. L'un des arguments patronaux depuis bientôt un demi-siècle, baptisé la
 360 « modernisation », est en réalité l'introduction du numérique dans tous les secteurs
 361 de la production des imprimés. Les corollaires en sont, d'une part, pour les
 362 entreprises, l'accroissement de la productivité et, d'autre part, pour les salariés
 363 l'intensification du travail.

364

365 Il ne s'agit pas de nier l'importance de cette « révolution informationnelle », c'est-à-
 366 dire ce bouleversement dans la manière de traiter l'information et de la diffuser.

367

368 Cette révolution technique a commencé avec les années 70 du siècle précédent avec
 369 l'utilisation de l'ordinateur dans la fabrication, la maintenance, la distribution. Elle
 370 s'est sans cesse et de plus en plus rapidement développée. À chaque étape, elle a eu
 371 des conséquences négatives sur les emplois. La presse dès 1976, les NMPP dès 1989,
 372 ont connu sans discontinuer des plans sociaux à répétition se concrétisant, grâce au
 373 rapport de forces, par des départs anticipés à la retraite plutôt que le licenciement des
 374 derniers entrés, les plus jeunes en général.

375

376 Parallèlement, les quotidiens particulièrement, pour des raisons diverses, ont vu leur
 377 diffusion baisser depuis plusieurs décennies. Mais cette baisse s'est accentuée et s'est
 378 accélérée. Les États généraux de la presse convoqués par la précédente majorité,
 379 n'ont pas eu d'effets positifs sur cette situation, ni sur le sort des salariés, ni sur la
 380 défense du pluralisme. Nous avons subi la disparition de plusieurs titres, et
 381 précisément dans la période entre nos deux congrès, l'arrêt des éditions quotidiennes
 382 de *France-Soir* et de *La Tribune*.

383

384 Notre syndicat et ses militants ont mis toute leur énergie pour éviter cette situation.
 385 Mais malgré la mobilisation régionale autour des salariés des titres, et dans un
 386 contexte de division syndicale, il n'a pas été possible d'empêcher le pire.

387

388
389
390
391
392
393
394
395
396
397
398
399
400
401
402
403
404
405
406
407
408
409
410
411
412
413
414
415
416
417
418
419
420
421
422
423
424
425
426
427
428
429
430
431
432
433
434
435
436
437

La disparition de ces deux titres a eu des conséquences sur les imprimeries : Roto Francilienne a dû fermer et les imprimeries du Groupe Riccobono en province et POP à Paris ont été fragilisées, ainsi que tout le secteur de la distribution. Le syndicat, même si cela n'a pas été facile, a permis qu'aucun de ses adhérents concernés ne soit exclu d'une solution d'emploi dans la profession.

1. *Des quotidiens sont dans une situation très préoccupante*

C'est le cas de *Libération*. Depuis l'automne 2013, le titre est en crise... Crise de la presse, mais aussi crise des actionnaires. Le 26 novembre 2013, les salariés de *Libération* votaient à 89,9 % le départ de Nicolas Demorand et de Philippe Nicolas, leur PDG et DG. Les actionnaires ont rejeté cette motion et maintenu les dirigeants. Les actionnaires de référence – Édouard de Rothschild et les Italiens Ersel – ont décidé de ne pas participer à la prochaine augmentation de capital. Seul Bruno Ledoux veut remettre de l'argent... Mais ce n'est pas un philanthrope. Ce capitaliste de l'immobilier, par ailleurs collectionneur entre autres des derniers écrits d'Hitler, a décidé d'utiliser la marque *Libération* pour faire de l'argent. Bruno Ledoux a donc pris le pouvoir au journal. Il est devenu président du Conseil de surveillance et a nommé son fidèle équipier, François Moulias, à la tête du journal. Bruno Ledoux veut virer les salariés de *Libération* de l'immeuble qu'il loue rue Béranger et en faire un « Flore du XXI^e siècle ».

Le 13 janvier 2014, le comité d'entreprise du quotidien est convoqué dans le cadre d'une information-consultation. La direction demande aux salariés de baisser volontairement leur salaire de 10 %. Réponse : 24 heures de grève. Bien que très en colère de se voir réduits à une simple marque, les salariés lèvent la grève et optent pour la parution des pages « Nous sommes un journal » pour relater leur conflit. Dans la continuité des actions de lutte, ils décident, le 15 mars d'une journée « portes ouvertes » avec débats sur l'avenir de la presse et rencontres avec les lecteurs... L'affluence est monstre ; preuve que la presse est un sujet important. La sécurité est limitée mais nos camarades du service d'ordre SGLCE veillent au grain !

Depuis janvier, *Libération*, à la limite de la cessation de paiement, est en conciliation au Tribunal de Commerce. Fin avril, le principal actionnaire – Bruno Ledoux – finit par débloquer 4 millions d'euros et évite le redressement judiciaire. Il s'engage à apporter, lui-même ou par le biais d'une autre société, 14 millions d'euros supplémentaires d'ici l'été. En contrepartie, il envisage de mettre en œuvre un plan social d'une cinquantaine de personnes. Les salariés poursuivent la lutte. La bataille pour les emplois ne fait que continuer.

À *L'Humanité*, six photographeurs sont passés au statut de journaliste en janvier 2012. Ils travaillent sur les trois titres (HQ, HD, *La Terre*) et ont la double appartenance SGLCE-SNJ-CGT. Trois sont élus aux dernières élections professionnelles (CE, DP, secrétariat du CHSCT). Huit employés SGLCE ont été élus aux dernières élections professionnelles (2 CE, 5 DP, 1 CHSCT).

438
439
440
441
442
443
444
445
446
447
448
449
450
451
452
453
454
455
456
457
458
459
460
461
462
463
464
465
466
467
468
469
470
471
472
473
474
475
476
477
478
479
480
481
482
483
484
485

2. *L'Agence France Presse et la Dila, deux piliers du pluralisme, le SGLCE en pointe*

Début 2011 une proposition de loi « Legendre » soutenue par Emmanuel Hoog visait à imposer à l'AFP un changement de statut avec de lourdes conséquences pour sa survie et son indépendance. Au prix de plusieurs grèves, le SGLCE, avec le personnel et les autres syndicats, a fait reculer ce projet.

En 2013, les ouvriers du Livre de l'AFP ont dû cesser plusieurs jours le travail pour 2 embauches que la direction leur devait depuis plusieurs mois, dont l'une consistait au remplacement d'un camarade décédé.

Concernant la politique salariale, le PDG Emmanuel Hoog a refusé d'appliquer les accords signés en 2012 entre les organisations syndicales et le SPQN. À la place, il a souhaité mettre en place un grand accord salarial dans lequel il veut remettre à plat tous les accords négociés depuis des années à l'AFP : le temps de travail, les horaires et les salaires avec un seul objectif : réduire la masse salariale. Dans ces conditions, la CGT a refusé d'assister à ces négociations et a décidé de saisir la justice afin de faire appliquer et respecter les accords existants.

Début 2013, le gouvernement a confié au député Michel Françaix une mission parlementaire sur les conditions législatives règlementaires et financières d'exercice des missions de l'agence en envisageant son évolution et son développement. Après avoir rencontré Michel Françaix, l'inquiétude reste entière car la seule idée qui émane de son rapport, c'est la création d'une filiale technique dans laquelle l'AFP mettrait son outil technique et pourrait transférer le personnel technique. Le SGLCE combattra toute externalisation de personnel et restera attentif face à cette nouvelle menace.

Durant ces 3 années écoulées, le travail de tous les élus du SGLCE, employés et ouvriers de l'AFP, nous a permis de renforcer le nombre de nos syndiqués et de nos sympathisants, notamment chez les employés.

La DILA, issue de la fusion de la Documentation Française avec la Direction des Journaux officiels en 2010, continue sur le chemin de la dématérialisation, avec une montée en puissance du numérique encouragée par l'État.

Malgré la modernisation de notre imprimerie, la production papier ne cesse de baisser, ceci est dû en grande partie à l'arrêt de l'impression de nos publications régaliennes :

- le BALO (Bulletin des annonces légales obligatoires),
- le BOAMP (Bulletin officiel des annonces de marchés publics),
- le BODACC (Bulletin des annonces civiles et commerciales).

Ceci sera complété par l'arrêt de l'impression de notre titre phare, le quotidien *Journal officiel Lois et Décrets* à l'horizon fin 2016.

486 Notre rapprochement avec la Documentation française nous a permis de
487 rapatrier vers l'imprimerie une certaine charge de travail. Malheureusement, des
488 difficultés techniques liées au démarrage en 2012 de la nouvelle rotative – un
489 prototype hybride presse/labeur – ne nous ont pas permis d'atteindre les
490 objectifs escomptés.

491
492 Le numérique impacte tous les secteurs de la maison, des employés aux services
493 techniques, en passant par la SACIJO, Société Anonyme de Composition et
494 d'Impression, coopérative ouvrière travaillant exclusivement pour la DILA.

495
496 Les effectifs pour la DILA sont à ce jour de 748 agents ; la fin du plan RECCAP en
497 2012, appelé CAAPAT pour la DILA, a mis un terme aux départs encadrés.

498
499 Les projections faites dans le cadre de la législation en vigueur en matière de
500 « départ naturels » conduisent à une diminution potentielle de 130 agents d'ici
501 2022, avec la possibilité d'un remplacement sur deux, ce qui pose un autre
502 problème car ces recrutements se font dans la fonction publique par des
503 contractuels, au détriment des salariés de droit privé relevant de nos conventions
504 collectives. A ce jour, 55 % des effectifs sont de droit privé, 45 % de droit public
505 (la Documentation Française n'employait que des agents publics).

506
507 Concernant la SACIJO, le prolongement d'un plan mis en place lors de la
508 modernisation de la rotative lui est proposé. Soixante-deux salariés seraient
509 concernés par des départs qui s'échelonnent de 2017 à 2020, laissant la
510 SACIJO à un effectif de 144 ETP (équivalent temps plein) à cette échéance.

511
512 Du point de vue syndical, nous menons une bataille pour rapatrier des travaux
513 de différents ministères et administrations plutôt que de faire partir nos
514 camarades dans des plans coûteux dénoncés par le dernier rapport de la Cour
515 des Comptes et d'adapter la charge de travail aux effectifs restants.

516
517 Nous souhaitons investir les secteurs porteurs : data center pour la maintenance,
518 évolution des postes et des métiers pour les auxiliaires, adaptation des postes au
519 départ et à la brochure suivant les produits à traiter, idem pour les employés.

520
521 Dans un contexte de restrictions budgétaires, nous veillons à la bonne conduite
522 des plans de formation professionnelle permettant une évolution des métiers
523 dans les secteurs impactés par le numérique.

524

525 526 3. *Presstalis : une grande lutte*

527

528 La bataille pour une distribution de la presse réellement pluraliste, réalisée par
529 de salariés à statut, n'est pas vraiment une nouveauté pour notre syndicat. Après
530 le conflit de l'hiver 2010/2011 à SPPS, il nous a fallu en relever un autre.

531

532 Dans les conflits portant sur l'avenir de Presstalis, de ses emplois, de son statut et
533 de celui de ses personnels, de sa mission et du respect de la loi, ce sont ces
534 questions que nous avons portées en même temps que nous défendions nos
535 emplois et nos accords collectifs.

537 Hier, comme à Presstalis aujourd'hui, les adhérents de la CGT ont plus souvent
538 dû faire grève, et donc perdre du salaire, pour défendre l'entreprise, mise en
539 cause par les éditeurs et mal défendue par les pouvoirs publics, que pour
540 revendiquer des avantages pour eux-mêmes.

542 La volonté des éditeurs de réduire à tout prix les coûts de distribution conduit le
543 Conseil supérieur des Messageries de Presse (CSMP) à entériner un nouveau
544 schéma directeur pour le Niveau 2. Cette fois-ci, le plan de route vise une
545 réduction du nombre de dépôts à une centaine pour seulement 63 mandats hors
546 région parisienne. À chaque regroupement, ce sont des dizaines d'emplois qui
547 disparaissent et le plus souvent dans l'indifférence la plus totale. Les salariés des
548 dépôts privés n'étant pas, pour la plupart, organisés syndicalement. Le travail
549 syndical auprès des salariés des dépôts Soprocom gérés par Presstalis aura
550 permis d'organiser une résistance et de faire défendre leurs intérêts par notre
551 syndicat.

553 Depuis quelques années, la messagerie concurrente MLP conforte sa position sur
554 le Niveau 2 avec des pratiques plutôt antisociales pratiquant ces rattachements à
555 marche forcée, la messagerie se gardant bien d'apparaître comme étant le
556 donneur d'ordres.

558 La situation économique dégradée de Presstalis trouve plusieurs origines. La
559 baisse des ventes au numéro due notamment à la crise économique a mis
560 l'entreprise en difficultés financières. La modification profonde du lectorat est
561 également en cause : l'apparition des quotidiens gratuits sur le territoire, la
562 multiplication des chaînes d'information et la part grandissante des supports
563 numériques ont accentué le phénomène.

565 Mais ce sont surtout les choix économiques désastreux des éditeurs qui ont
566 plongé la coopérative dans l'abîme... La distribution a un coût et, des années
567 durant, ils ont profité du système en ne payant pas le prix réel des prestations.

569 Les éditeurs qui veulent en finir avec un système solidaire et pluraliste de la
570 Presse ont décidé de porter une attaque globale contre la messagerie historique
571 de la distribution qu'est Presstalis ex-NMPP. Pour déstabiliser financièrement
572 l'entreprise et pour fuir leur responsabilité, nombre d'éditeurs quittent la
573 messagerie pour la coopérative concurrente des MLP. Citons notamment le
574 groupe Mondadori, représentant de la Coopérative de Distribution des
575 Magazines au Conseil d'administration du CSMP qui, en pleine tourmente,
576 transfère une partie de ses titres au concurrent direct (les MLP). Le groupe
577 Mondadori s'opposant de ce fait au CSMP qui avait décidé de geler
578 temporairement les transferts de titres entre messageries pour ne pas aggraver la
579 situation financière de Presstalis... Ces manœuvres, conjuguées à une baisse des
580 ventes, entraînent rapidement l'entreprise dans le rouge. Ce déficit organisé est
581 le prétexte pour la direction de Presstalis, mandatée par ses éditeurs actionnaires,
582 de présenter au deuxième semestre 2012 un plan de restructuration drastique sur
583 l'ensemble du groupe basé sur la sous-traitance de l'intégralité de la charge de
584 travail des publications pour les centres d'exploitation de Paris et de la province
585 et la suppression et l'externalisation de services pour le siège. Tout cela se

586 traduisant par la disparition des trois sites d'exploitation implantés en Île-de-
587 France (la filiale SPPS à Bobigny, Gonesse, Moissy Cramayel), avec à la clé, le
588 licenciement de plus de 200 ouvriers.
589

590 La direction de Presstalis consentant, dans un élan de bonté, à ne conserver que
591 les 65 ouvriers les plus anciens, pour traiter uniquement des quotidiens, dans un
592 nouveau centre à Gennevilliers... et à proposer une reconversion pour les autres :
593 à la RATP, à la Poste....
594

595 En province, dans les SAD et les dépôts Soprocom, ce sont deux tiers des emplois
596 qui sont supprimés avec cette même logique.
597

598 Les éditeurs de la Coopérative des Quotidiens se servant de la modification de la
599 loi Bichet pour étudier la possibilité de quitter Presstalis afin de se faire
600 distribuer par la PQR, tentant ainsi de déstabiliser un peu plus l'entreprise.
601

602 Au total, les conséquences sociales sont très lourdes avec plus de
603 1 250 licenciements à la clef, soit un salarié sur deux du groupe condamné à se
604 retrouver au chômage.
605

606 Afin de les aider à gérer les conséquences sociales désastreuses provoquées par
607 cette restructuration, la direction générale recrutait alors Yves de Waroquier chez
608 « Amadeus-Dirigeants ». Ce monsieur, à la retraite mais grassement payé par la
609 direction de Presstalis, qui a été séquestré par les salariés de Sullair en 2010, avait
610 pour mandat de « liquider » les salariés. Nous constatons assez rapidement que
611 le dialogue avec ce mercenaire du patronat était impossible...
612

613 Dès lors, l'ensemble des forces militantes de la section Messagerie et des SAD a
614 décidé de lutter contre ce plan qui ne vise ni plus ni moins qu'à la destruction de
615 Presstalis, de ses salariés et du pluralisme. Les camarades choisiront rapidement
616 de mener le combat sur deux fronts. Le premier dans les ateliers avec des grèves
617 et des blocages de titres, notamment en direction des éditeurs actionnaires
618 majoritaires de l'entreprise, et ceux qui ont décidé de la quitter récemment au
619 profit des MLP. La première grève est lancée à l'issue d'une assemblée au centre
620 de Bobigny avec un arrêt de 24 heures décidé le 27 juillet 2012. D'autres actions
621 suivront. Blocage du site de Géodis à Bonneuil-sur-Marne, envahissement de
622 leurs locaux administratifs à Marseille et occupation des entrepôts MLP de
623 Villabé et de Saint-Quentin-Fallavier. Le deuxième axe est politique en direction
624 des citoyens, des parlementaires et des élus locaux pour faire entendre notre
625 vision et nos propositions avec, comme point d'orgue, un rassemblement de plus
626 de 400 personnes à l'appel du SGLCE devant le Ministère de la Culture le
627 24 octobre 2012 avec la présence de personnalités politiques de gauche. Une
628 délégation du SGLCE y sera d'ailleurs reçue par 3 conseillers de François
629 Hollande. Des actions visant à informer les salariés du secteur seront menées :
630 citons notamment les sièges de Bayard Presse, du groupe Hachette, mais aussi
631 dans les imprimeries. Les camarades de Presstalis participeront à des
632 rassemblements interprofessionnels avec des salariés en lutte, comme les
633 Goodyear et les PSA d'Aulnay. Des élus de ces derniers seront invités sur le site

634 de Bobigny, et une collecte sera organisée en solidarité aux camarades en
635 difficulté. Un péage gratuit sera également organisé pour sensibiliser et alerter
636 nos concitoyens.

637
638 Le syndicat a organisé un « forum débat » dans l'auditorium du siège du *Monde*
639 autour de la proposition de loi des députés du Front de Gauche sur la
640 distribution et les aides publiques de la Presse en présence de Marie-George
641 Buffet et de Michel Françaix, le 18 avril 2013. D'autres suivront comme à Lyon et
642 à Vitrolles dans les locaux de l'ARM avec, à chaque fois, la présence nombreuse
643 de militants, la proposition phare du syndicat étant la création d'un service
644 public de la distribution de la Presse pour éviter notamment les problèmes de
645 concurrence, de gouvernance et afin de défendre le pluralisme, les emplois à
646 statut. Une pétition sera lancée et remise au gouvernement afin d'exiger un
647 service public de la distribution. Elle sera signée par plus de 3 000 personnes.

648
649 L'État, fidèle à sa politique pro-patronale, s'engage sous l'angle du soutien au
650 pluralisme, à aider financièrement l'entreprise pour éviter le dépôt de bilan
651 signant un accord tripartite avec les éditeurs et Presstalis, un accord sans
652 contrepartie sociale puisque ne prévoyant pas l'arrêt des licenciements.

653
654 Dans l'entreprise les sections syndicales ont proposé des projets alternatifs qui
655 préservent l'emploi en maintenant l'activité au sein des ateliers et le statut des
656 personnels. La bataille a été aussi institutionnelle, les élus des différents CE et
657 CCE refusant de tenir les instances tant que les directions n'ouvraient pas de
658 véritables négociations.

659
660 Devant la résistance rencontrée et la coordination des actions syndicales, la
661 direction de Presstalis a cédé une première fois début janvier en acceptant
662 d'ouvrir des négociations à la SAD sur d'autres bases. Devant ces premiers
663 signes de reculade, le syndicat a maintenu la pression en multipliant les arrêts
664 sur les quotidiens, obligeant cette fois-ci l'État à nommer un médiateur pour
665 sortir de l'impasse. Pour la première fois, le SPQN est resté en retrait sur le
666 dossier Presstalis et a laissé l'État gérer la situation.

667
668 Plusieurs rencontres ont eu lieu avec le médiateur, Monsieur Redding, et le
669 syndicat sera auditionné au Sénat par la commission culturelle en charge du
670 dossier. Les non-parutions s'enchaînant, la médiation aboutit finalement début
671 mars, prévoyant l'abandon des départs contraints.

672
673 Le 27 mars 2013, un premier accord est signé par le SGLCE-CGT à la SAD avec
674 l'abandon du projet de sous-traitance en province et l'engagement de ne pas
675 recourir à des départs contraints. Cet accord prévoit la régionalisation de la
676 distribution des publications sur sept plates-formes dont six internes au groupe.

677
678 Un accord du même type suit en région parisienne avec le regroupement des
679 activités N1 et N2 et export sur un même site situé à Bobigny.

680
681 Un second centre a ouvert à Champigny où sont traités les titres import.

682

683
684
685
686
687
688
689
690
691
692
693
694
695
696
697
698
699
700
701
702
703
704
705
706
707
708
709
710
711
712
713
714
715
716
717
718
719
720
721
722
723
724
725
726
727
728
729
730
731
732

Au final, la volonté des éditeurs d'en finir avec les salariés historiques à statut de la distribution a été mise en échec. Si le volet social et industriel reste un succès indéniable, nous avons à déplorer une réduction conséquente de nos effectifs et l'amplification de la sous-traitance. La bataille politique pour un système de distribution pérenne n'est pas encore terminée, laissant la possibilité à de nouvelles attaques patronales.

B. La question de l'emploi est au cœur de nos combats

Aujourd'hui la révolution informationnelle n'a plus seulement des effets sur la fabrication, le traitement industriel de l'information et de la connaissance, elle a des conséquences, des « applications » sur le support lui-même.

Après la radio et la télévision, qui n'ont pas remis en cause le rôle de la presse écrite et quotidienne, internet, et particulièrement internet mobile, constituent la seconde étape de cette révolution.

Le papier, comme support et comme média de masse, est contesté.

De nouvelles formes de communication, de lecture se constituent qui percutent nos professions et nos organisations syndicales.

L'avenir n'est pas écrit à l'avance et il serait faux de proclamer la disparition de la presse papier y compris quotidienne. La sortie en 2013 de *L'Opinion*, marchant sur deux jambes, l'abonnement au numérique et à l'édition papier, et dont nous avons rencontré la direction le 24 avril 2013, en est une illustration.

De même, les sites des quotidiens ne sont pas les plus consultés par hasard, mais bien parce qu'ils sont une référence.

C'est le cas du *Figaro* et du *Monde* où cette référence est devenue une « marque ».

Ces deux groupes, propriété de milliardaires, se sont développés sur internet avec l'objectif d'y bâtir de nouveaux modèles économiques, et de faire de la diffusion de l'information et de la publicité sur écran le cœur de leur activité. Les groupes *Le Figaro*, *Le Monde*, *Les Échos* ont accéléré cette orientation qui bouleverse les rédactions. Les démissions au sein de la rédaction en chef au *Monde* en sont les conséquences doublées de graves lacunes dans ce que les directions appellent « le management ».

Ce changement d'orientation a effectivement des conséquences importantes dans le domaine des relations sociales. Une nouvelle génération de DRH s'est installée dans les groupes de presse et considère, avec leurs directions générales, que le « net » doit prendre le pas sur le « print » pour la diffusion des informations, que les us et coutumes issus de la culture du livre doivent céder le pas à des relations sociales de type « start-up ». Le modèle start-up pouvant se résumer à être prêt à tout, toujours, pour rien ou presque.

733
734
735
736
737
738
739
740
741
742
743
744
745
746
747
748
749
750
751
752
753
754
755
756
757
758
759
760
761
762
763
764
765
766
767
768
769
770
771
772
773
774
775
776
777
778
779
780
781
782

Ces conceptions sociales particulièrement régressives seront un nouveau défi à relever pour notre syndicat et les salariés.

Le Groupe Dassault, propriétaire du Groupe *Le Figaro* avait investi avant notre précédent congrès dans deux imprimeries, l'une à Gallargues dans le Gard, l'autre à Tremblay-en-France.

La direction en a été confiée au Groupe d'imprimeurs Riccobono, qui est devenu, aux côtés de l'imprimerie du *Monde* et du Groupe Amaury, le premier imprimeur de la presse quotidienne nationale à Paris comme en province.

Ces deux imprimeries ont ainsi une charge de travail correcte incluant des quotidiens gratuits et *Les Échos* qui sont arrivés à Tremblay en novembre 2012 avec neuf de nos camarades, mais affaiblissant d'autant l'imprimerie du *Monde*.

Les sections syndicales à Tremblay et Gallargues mènent une activité syndicale combative, revendicative, avec la volonté de rassembler. Les militants de Gallargues sont toujours aux cotés de leurs camarades restés parisiens dans les luttes que nous avons menées, pour Presstalis ou les salaires.

1. *L'avenir du Monde Imprimerie en question*

Le Monde a beaucoup changé : il n'est plus ce journal dirigé par des journalistes, d'Hubert Beuve Méry à Jean-Marie Colombani. Après une série de graves crises notamment financières, le Groupe *Le Monde* est devenu, fin 2011, la propriété de trois médiatiques magnats des affaires, Pierre Bergé, patron dans le luxe (Yves Saint-Laurent), et accessoirement de presse – comme Bernard Arnault, propriétaire des *Échos* et de LVMH –, Mathieu Pigasse, banquier socialiste, également directeur en presse magazine et Xavier Niel que l'on présente plus. Les trois mêmes viennent d'acquérir le *Nouvel Observateur* en ce début d'année 2014.

La stratégie du groupe et les objectifs de notre syndicat de moderniser l'imprimerie d'Ivry sur Seine (LMI) pour y maintenir et renforcer la charge de travail et l'emploi ont rapidement été évidentes.

Depuis le dernier accord d'effectifs de 2004, notre syndicat a sans cesse demandé que les promesses d'une modernisation du site soient honorées.

Pour n'en rester qu'aux années les plus récentes, nous avons mené, seul en tant que syndicat, des actions avec cet objectif, en organisant des journées d'action invitant notamment les élus, les 14 mai 2009 et 24 juillet 2011 – pour le passage du Tour de France – à Ivry-sur-Seine, et les 25 mai 2010 et 30 juin 2011 devant le siège.

Notre syndicat n'en est donc pas resté au stade des déclarations mais à pris toutes les initiatives possibles pour atteindre ses objectifs.

783
784
785
786
787
788
789
790
791
792
793
794
795
796
797
798
799
800
801
802
803
804
805
806
807
808
809
810
811
812
813
814
815
816
817
818
819
820
821
822
823
824
825
826
827
828
829
830
831
832
833

Mais la direction également s'est battue, en utilisant la division syndicale, en promettant, une charge de travail de nuit ou des investissements, et en ne tenant jamais. Elle a conservé son cap qui est de ne rien faire pour l'avenir de l'imprimerie et à ce jour, elle y est parvenue.

Le refus de modernisation à Ivry face à la création de l'imprimerie de Tremblay et les relations commerciales dégradées entre les différentes directions du Monde et des *Échos* sont les causes du départ de ce titre à Tremblay et la perte de la charge de travail de nuit.

Il nous a fallu nous battre fermement, avec des non parutions des *Échos*, pour parvenir à un accord fin septembre 2012 intégrant des salariés de LMI dans l'imprimerie de Tremblay.

Dans le même temps, la direction du *Monde* a utilisé les dispositions d'Imprime pour réduire une nouvelle fois les effectifs.

Il a fallu se battre aussi – quatre non parutions du *Monde* et de nombreux retards sur le titre – pour parvenir à des nouveaux accords en octobre 2011, qui nous laisse à moins de cent sur le site.

Mais cette direction ne s'en est pas tenue là. Fin 2012 toujours, elle a décentralisé une partie de l'impression et du traitement des abonnés à Montpellier dans l'imprimerie du *Midi Libre* et à Toulouse dans l'imprimerie de *La Dépêche*, sans la compenser.

Cette décision ne s'est concrétisée par aucun lecteur supplémentaire car la distribution n'a pas été réorganisée dans cet objectif. Le seul résultat est une diminution, une nouvelle fois, de la charge de travail.

Face à un tel constat et à la suite des initiatives communes entreprises avec les militants du SIP, nos camarades ont présenté des listes communes dans le premier collège. Ainsi, le SGLCE a des élus et des responsabilités au comité d'entreprise.

Le plan social à LMI prévoit la création d'une nouvelle imprimerie capable de réaliser des cahiers de magazines suppléments des quotidiens, ou appartenant aux groupes de la PQN, et des quotidiens « gratuits ».

Ce projet « Newsprint » est porté par le SPQN, le maître d'œuvre est le groupe d'imprimeurs Riccobono. Il a été officiellement lancé au printemps 2012 comme une entreprise appliquant les conventions collectives des entreprises de presse de la région parisienne de la PQN, dans une organisation proche de celle des imprimeries de Labeur pour 35 salariés.

Avant d'arriver à un accord, une paritaire de première instance a eu lieu au SPQN concernant les qualifications et la reconnaissance de la fonction maintenance. Pour la première fois à ce niveau dans l'histoire des recours paritaires en presse, nos trois demandes ont été satisfaites.

834
835
836
837
838
839
840
841
842
843
844
845
846
847
848
849
850
851
852
853
854
855
856
857
858
859
860
861
862
863
864
865
866
867
868
869
870
871
872
873
874
875
876
877
878
879
880
881

À partir de cette date, de longues discussions ont été nécessaires pour parvenir entre novembre et décembre 2012 à des accords d'effectifs pour neuf de nos adhérents.

Durant toute l'année 2013, le SPQN et la direction du *Monde* ont tout tenté pour faire échouer le projet et nous en faire porter la responsabilité.

Le syndicat a déjoué leurs plans un à un, pour parvenir à signer le 15 octobre 2013 un accord d'organisation aux côtés des autres syndicats CGT.

Mais là encore, rien de concret ne se mettait en œuvre, et le groupe *Le Monde*, le SPQN, ou l'opérateur se renvoyaient la responsabilité.

Notre syndicat a su se rapprocher du SIP pour mettre la pression sur tout ce beau monde, dans les entreprises, en prenant le temps d'informer les salariés et en organisant le 17 décembre un rassemblement CGT où le secrétaire général de la Filpac a pris la parole.

Il a fallu encore plusieurs semaines de mobilisation, une réunion au ministère de la Culture et de la Communication avec la DGMIC, avant que l'opérateur puisse annoncer, au début de cette année, la commande du matériel et l'officialisation du site.

Notre syndicat sur ce dossier a tenu toute sa place et a permis que les engagements soient pris, renouvelés, et tenus à ce jour.

Mais rien n'est acquis sur ce qui est encore un projet. Notre vigilance et notre mobilisation restent indispensables.

2. *Rotos 93 : la lutte exemplaire de la presse et du labeur.*

Dans la nuit du 31 mai au 1^{er} juin 2012, les rotatives de Rotos 93 ont cessé de tourner. Les titres qui y étaient confectionnés depuis des décennies ont été, du jour au lendemain et en accord avec le syndicat, confiés à POP (Paris Offset Presse) et Simgam à Mitry. À partir de cet instant, pour ne pas être les dindons de la farce – expression qui permet de rester polis – les Rotos 93 ont décidé, avec le SGLCE, de comprendre les raisons de cette décision. Cela a été assez rapide. La fermeture de l'entreprise a entraîné pour les éditeurs l'impossibilité de se faire imprimer.

Dans un premier temps, tout a été fait pour conserver l'entreprise, voire pour la redémarrer par la création d'une nouvelle entité type SAS (Société anonyme simplifiée). L'implication des salariés et du syndicat a été sans faille. Nous n'avions pas escompté le retournement de l'éditeur principal qui a décidé de ne plus confier ses titres à l'entreprise.

882 Pour la pérennité de l'entreprise, une autre piste a été évoquée : rencontrer le
883 syndicat patronal du labeur et proposer un investissement sur le numérique, tout
884 en continuant l'impression papier. Malheureusement, si cette piste intéressante a
885 été un temps exploitée, nous nous sommes aperçus rapidement que les travaux
886 commerciaux n'étaient pas au rendez-vous.

887
888 Le patronat a décidé de ne pas y donner suite. Malgré la déception de devoir
889 renoncer à redémarrer l'entreprise, les militants de Rotos 93 ont continué
890 l'occupation jour et nuit en protégeant toujours leur outil de travail. Cette nécessité
891 a été éprouvante tout au long du conflit mais décisive pour espérer un règlement à
892 la hauteur des investissements personnels et humains consentis par les salariés.

893
894 L'occupation a été intégralement prise en charge par les militants de l'entreprise,
895 la solidarité de la profession s'est organisée à travers l'implication de militants de
896 la profession, de délégations et par la collecte financière.

897
898 Après avoir tenté de récupérer les titres de Rotos 93 et fait le constat que ceux-ci,
899 une fois partis, ne reviendraient jamais, les salariés ont décidé d'obtenir du fait
900 du préjudice une indemnisation financière qui leur permette de sortir de
901 l'entreprise dignement. Le syndicat s'est donc consacré à cette orientation et a ob-
902 tenu satisfaction au bout de 180 jours, soit 6 mois de luttes !

903
904 Toute cette lutte n'aurait pas été possible sans la volonté farouche des salariés qui
905 ont décidé de ne rien lâcher et sans l'apport quotidien du SGLCE, du préfet, des
906 structures syndicales interprofessionnelles, ni le soutien d'élues en Seine Saint-
907 Denis et notamment de la députée Marie-George Buffet qui a, tout au long de
908 cette lutte, été présente aux côtés des travailleurs.

909
910 Il est à noter que pour ce dossier, chacun a contribué dans son domaine à mettre
911 en œuvre les décisions prises collectivement par le syndicat.

912
913

914 3. *Dans les entreprises du Labeur*

915
916 **Le Groupe SEGO** représente 3 entreprises : Sego Impression, Plifac pour sa Bro-
917 chure et Stamp pour le Routage. Après avoir perdu leur dernière élection à **Pifac**,
918 l'équipe d'élus a fait un gros travail de proximité et a regagné la confiance des sa-
919 lariés. En avril, le blocage de l'usine avec 100 % de grévistes a permis de faire an-
920 nuler le licenciement de 6 ouvriers, de gagner le respect de leur convention col-
921 lective et fait progresser certains salariés en s'appuyant sur des formations quali-
922 fiantes. Nous avons empêché le licenciement d'un élu CGT pour inaptitude et
923 nous avons obligé l'employeur à créer un poste pour le reclasser.

924 Chez **Stamp**, l'équipe d'élus a gagné la mise en place d'un comité d'entreprise
925 pour la partie activités sociales alors qu'il n'y a que 22 salariés. Nous pouvons
926 également nous satisfaire de l'élection de deux candidats CGT lors des dernières
927 élections à **Sego Impression**. Cette situation ne s'était pas produite depuis au
928 moins une dizaine d'années. Aujourd'hui, nous nous approchons d'une dizaine
929 de syndiqués. Nous saluons leur courage car la discrimination syndicale est par-
930 ticulièrement forte envers la CGT dans cette entreprise.

931

932
933
934
935
936
937
938
939
940
941
942
943
944
945
946
947
948
949
950
951
952
953
954
955
956
957
958
959
960
961
962
963
964
965
966
967
968
969
970
971
972
973
974
975
976
977
978
979
980
981
982

Le Groupe La Galiote Prenant

Grâce au travail des élus, la CGT continue de progresser en nombre d'adhérents sur le site de Vitry et ce malgré les tentatives de déstabilisation de la part des deux syndicats créés par la direction. La mise en place d'une UES au sein du groupe a permis d'impulser une dynamique sur le site d'**IN CHOISY CFI**, et ainsi d'y avoir de nouveaux élus qui ont suivi d'ores et déjà des formations lors du premier trimestre.

Amcor Flexibles

Dans cette petite entreprise issue d'un grand groupe, les élus se battent avec réussite contre les remises en cause de leurs conditions de travail et de rémunération. Les prochaines élections ont lieu en mai, un nouveau syndicat mis en place par la direction va s'efforcer de contrer la CGT.

Pliage Service

Cette entreprise de Façonnage, basée à Chennevières-sur-Marne et employant une trentaine de salariés, ne comptait qu'un seul adhérent depuis 2009. En novembre 2012, le gérant a annoncé qu'il allait supprimer toutes les primes mensuelles et modifier les horaires de travail pour passer en deux équipes. Trois salariés, désirant contester ces décisions, ont adhéré à leur tour au SGLCE pour être aidés dans leurs démarches. En début d'année, la mise en place d'élections a permis à la CGT de prendre 100 % des sièges. Nous voilà avec une nouvelle base syndicale qui a décidé de ne plus laisser leur direction faire ce que bon lui semble.

Éditions Dalloz & Éditions Législatives

Le travail de fond du délégué syndical commence à porter ses fruits, nous avons pour la première fois lors des dernières élections, présenté des candidats dans chaque collège et obtenu un mandat au CHSCT, ceci est plus qu'encourageant. Aux Éditions Législatives, nos élus subissent beaucoup de harcèlement moral, cela a entraîné quelques démissions, mais celles qui restent tiennent bon, le licenciement d'un délégué a même été empêché.

Suite au rapprochement de plus en plus concret des deux structures, nous sommes en train de créer une coordination des équipes d'élus des deux entités. Nous espérons que l'arrivée récente d'Info'com chez Dalloz ne sera pas contre-productive.

Comellink

Nom connu dans la profession pour ne pas être tendre avec les organisations syndicales notamment avec la CGT qu'il a toujours su laminer. Depuis 2010 la donne a changé, la CGT reçoit un plébiscite, même si nous avons encore de grosses difficultés à mettre en place un réel rapport de forces, bon nombre de dossier sont dans les mains des juges (13° mois, discrimination syndicale, harcèlement...). Malgré cela, en début d'année, nous avons réussi à empêcher le licenciement d'une salariée et à stopper le harcèlement moral à son encontre.

983
984
985
986
987
988
989
990
991
992
993
994
995
996
997
998
999
1000
1001
1002
1003
1004
1005
1006
1007
1008
1009
1010
1011
1012
1013
1014
1015
1016
1017
1018
1019
1020
1021
1022
1023
1024
1025
1026
1027
1028
1029
1030
1031

Narboni

La déléguée syndicale s'est battue seule dans cette entreprise depuis plus de 10 ans. À force de travail, elle a fédéré une équipe qui a construit une bonne activité en faveur des salariés. Seule ombre au tableau, la santé de l'entreprise qui a perdu dans ce début d'année un très gros client.

Brofasud et Brofaest

Suite au départ d'hebdomadaires de Prisma presse, les établissements ont été rapprochés sur le site de Pontault-Combault, grâce à un mouvement des salariés de Brofasud soutenus par le SGLCE ; les conditions de délocalisation et d'effectif ont été améliorées, il n'en demeure pas moins que ces entreprises sont toujours en difficultés économiques et que des accords revoyant les acquis à la baisse sont signés par une organisation syndicale opposante majoritaire.

4. Dans les entreprises de Routage

Au fil des restructurations de la branche, les salariés ont subi plusieurs renégociations de convention collective avec, à chaque étape, des acquis qui s'envolaient, survivant parfois dans certaines entreprises.

Nous avons réussi à imposer en Commission paritaire une rediscussion sur les acquis les plus marquants, sans obtenir le soutien des autres organisations syndicales et donc, sans obtenir de réponse positive, nos revendications étant chiffrées par le Selced à l'équivalent d'une augmentation de salaire de 10 %.

Mais nous ne lâcherons pas ce terrain. Comment ce qui était possible il y a trente ans serait-il devenu impossible alors que la productivité a largement augmenté ?

Dans les entreprises, les luttes principales tournent sur l'emploi. Néanmoins, il faut signaler des mobilisations et des débrayages sur les conditions de travail dans presque toutes les entreprises avec des avancées dans plusieurs cas. Et noter la création d'un budget social équivalant à un CE à Stamp (27 salariés).

S'agissant de l'emploi, la période est marquée par de nombreuses restructurations et fermetures d'entreprises :

- **Inter-Routage** (93) absorbe **Leval** (94) puis est déclarée en redressement judiciaire : 150 emplois perdus et la venue d'un repreneur reste ouverte.
- **BHR** : après une guerre impitoyable autour du rachat de Graphic Brochage / BHR, c'est finalement VDK qui s'incline devant Jost en lui revendant BHR (77). Vingt-cinq salariés refusent de suivre à France Routage (77) et obtiennent le plan social que les patrons refusaient d'ouvrir. Dans l'affaire, la société BRF-Routage est liquidée.
- Le Groupe Diffusion + ferme **La Parisienne de Routage** (94) qui employait 27 salariés et transfère le reste de l'activité à **Émissaires** (94). Là aussi, l'essentiel des salariés refuse de suivre.

- 1032 - Sont placées en redressement judiciaire (rien qu'en Île-de-France) **Alliance**
1033 **Routage, BRP et Select Adress...** L'hécatombe n'est pas finie !

1034 **SRPP**

1035
1036
1037 Après 12 ans d'activité, SRPP Saint-Ouen a fermé. Ne dit-on pas qu'une entre-
1038 prise du livre qui ferme, c'est une histoire qui meurt... mais reste dans les têtes.
1039 Les camarades qui ont vécu cette expérience de cogestion ne l'oublieront jamais.
1040 Elle a permis à chacun de mesurer ses capacités à s'intégrer pour faire fonction-
1041 ner une entreprise et son syndicat. Les conditions d'entrée furent difficiles, les
1042 travaux n'étaient pas finis, et il a fallu tout faire bénévolement pour avoir un
1043 aménagement convenable. Un parc machines digne des années 1970 avec
1044 quelques boulons et un fil de fer pour permettre au mécano de faire des miracles
1045 (il est des moments où l'on veut y croire). Douze ans de pannes durant lesquels
1046 les journaux ont réussi à sortir dans les temps, avec l'aide constructive de beau-
1047 coup de permanents (toujours les miracles...). Les difficultés ont rapproché les
1048 camarades qui ont fait bloc pour convaincre notre employeur et les éditeurs de
1049 notre capacité à vouloir sortir le travail dans les temps. L'usine est devenue un
1050 lieu de rendez-vous où, la nuit, chacun aimait passer, des fois même donner un
1051 coup de main, pour refaire le monde et se détendre autour d'un verre avant
1052 d'aller se coucher. C'était aussi un haut lieu de rendez-vous de ceux qui vou-
1053 laient lutter. Avec une réunion tous les 15 jours (minimum), la vie syndicale était
1054 au cœur de l'entreprise, et peu de manifestations et de rassemblements ne se pas-
1055 saient sans que des camarades de SRPP y soient présents.

1056
1057 Après le résultat catastrophique des dernières élections, nous ne pouvons oublier
1058 que face au Traité de Lisbonne (qui a démuni les Français de leur vote et contri-
1059 bué au vote FN), de très nombreux copains titulaires et permanents étaient pré-
1060 sents à Versailles pour dire non au passage en force de nos gouvernants. Nous
1061 pouvons dire que SRPP a démontré qu'un mouvement collectif ne vaut que par
1062 la valeur des énergies individuelles dans l'implication professionnelle et syndi-
1063 cale. L'avenir appartient à ceux qui produisent à condition qu'ils luttent... (qu'ils
1064 croient aux miracles ou qu'ils n'y croient pas).

1065
1066 **France-Routage**, qui se positionne sur le rachat de plusieurs de ces sociétés,
1067 consolide sa place de leader du routage de presse. Dans la mesure où cette
1068 société applique le statut social le plus élevé de la profession, cette concentration
1069 permet d'espérer maintenir ce qui reste des acquis engrangés dans le passé par
1070 les luttes des salariés du secteur à l'époque de la Section REC du SGL.

1071
1072 Les perspectives générales ne sont hélas pas très bonnes. En dix ans, les courriers
1073 publicitaires et administratifs ont chuté de 20 %. Le nombre d'abonnés en presse
1074 magazine qui avait résisté à l'érosion est dorénavant engagé lui aussi dans une
1075 baisse lente mais régulière de la diffusion.

1076
1077 Seule lumière positive au tableau, le basculement du postage vers le portage ne
1078 devrait pas impacter la mise sous film et l'adressage. Les éditeurs, comme les
1079 sociétés de portage, ont reconnu que la distribution sur liste fonctionne sur une
1080 tournée quotidienne mais n'est pas adaptée à la distribution des magazines.

1082
1083
1084
1085
1086
1087
1088
1089
1090
1091
1092
1093
1094
1095
1096
1097
1098
1099
1100
1101
1102
1103
1104
1105
1106
1107
1108
1109
1110
1111
1112
1113
1114
1115
1116
1117
1118
1119
1120
1121
1122
1123
1124
1125
1126
1127
1128
1129
1130
1131

La bataille pour l'emploi est depuis longtemps dans de nombreuses entreprises une bataille pour la charge de travail. Le syndicat la mène partout, dans les sièges éditoriaux, les imprimeries, les brochures et les entreprises du routage. La lutte pour l'emploi aux meilleurs statuts suppose également de mener l'action contre la sous-traitance. C'est une action non pas contre les travailleurs qui sont appelés à intervenir dans les entreprises, mais bien contre les directions qui veulent réduire la charge de travail en refusant de reconnaître nos compétences pour remettre en cause nos emplois.

C. Les luttes revendicatives

1. Salaires

a) En presse

En 2011, notre syndicat n'a pas signé l'accord en PQN parce qu'il augmentait de façon différenciée, chez les cadres administratifs et les journalistes, les salaires en fonction de leurs coefficients (1 % pour les uns ; 0,5 % pour les autres).

En 2012, nous avons signé un accord qui traitait tous les salariés de la même façon en augmentant les rémunérations de 2 %, mais prévoyait deux versements en 2013 (0,4 % en mars et 0,5 % en mai).

En 2013, malgré nos demandes, il n'y a pas eu de réunions, et la politique salariale s'est limitée aux augmentations prévues par l'accord de 2012.

Nous avons donc, pour éviter la même hypothèse, prévenu cette année les patrons dès février de la nécessité de se mettre autour de la table.

Quatre réunions de délégués, organisant de nombreux mouvements et arrêts de travail dans les imprimeries, à Presstalis et à l'AFP ont permis de faire bouger le SPQN de sa position qui était de ne rien accorder, puis à une partie seulement des salariés de la branche.

Un premier palier de 0,5 % a été obtenu, au 1^{er} avril pour les ouvriers et cadres techniques, au 1^{er} mai pour les cadres administratifs, les journalistes (y compris les pigistes), et les employés. Les délégués des entreprises de presse, qui ont, après un long débat, validé majoritairement cette avancée bien insuffisante, ont convenu de chercher la différence dès septembre.

b) Dans le Routage

Depuis le dernier congrès, les minimas de la grille de salaires conventionnels a augmenté chaque année. Ces négociations sont l'occasion de campagnes de tracts et de pétitions. Il faut relativiser ce petit succès puisque les salaires en Île-de-France sont généralement au-dessus des minimas.

1132
1133
1134
1135
1136
1137
1138
1139
1140
1141
1142
1143
1144
1145
1146
1147
1148
1149
1150
1151
1152
1153
1154
1155
1156
1157
1158
1159
1160
1161
1162
1163
1164
1165
1166
1167
1168
1169
1170
1171
1172
1173
1174
1175
1176
1177
1178
1179
1180
1181

2011 2,70 % (dont 0,70 % pour rattraper 2010)

2012 1,50 % (dont 0,25 % pour rattraper 2011)
+ 0,75 % grâce au rassemblement et à la grève de l'automne

2013 Dans un contexte d'inflation Insee faible, les patrons nous annoncent que nous avons 0,66 % d'avance ! Le Selced ne cèdera que 0,40 % en novembre (sans la signature CGT).

2014 0,70 % au 1^{er} février et revoyure en septembre pour laquelle une forte mobilisation doit être construite pour approcher l'objectif des 3 % fixés par l'assemblée des délégués du Routage.

Dans les entreprises secouées par les licenciements et les restructurations, les NAO ne donnent guère de résultats dans la dernière période. Il faut néanmoins relever les 2 % donnés juste à l'élection des délégués CGT chez Stamp et les succès engrangés chaque année chez STP, bien au-delà de l'inflation officielle avec une priorité constante aux bas salaires et au refus des augmentations individuelles qui restent l'arme des patrons pour diviser les travailleurs.

2. Protection sociale

a) En presse

Le patronat remet en cause le système de protection sociale à tous les étages, avec la même logique que celle qui consiste à réduire les remboursements de la branche maladie, de la branche famille, à réduire les droits à la retraite. Il refuse ainsi de reconnaître l'existence d'un salaire indirect et se désengage de toute responsabilité sociale avec ceux qui réalisent la plus-value qu'il s'accapare.

Il reçoit malheureusement, depuis de nombreuses années, le soutien de gouvernements et de majorités différents dans ses objectifs qu'ils cherchent à atteindre notamment en organisant des campagnes médiatiques contre le « cout du travail », alors que le travail est une « richesse » ; c'est même la seule richesse puisque lui seul crée réellement de la richesse, de la plus-value.

Dans la branche, le patronat - pourtant tenu par le paritarisme - tente d'affaiblir l'aspect collectif du système en proposant des accords d'entreprise, ou, pire encore, en incitant les salariés à souscrire des contrats individuels.

En presse, la Caisse de salaires garantis (CAPSAG), a eu depuis sa création, en 1956, différentes fonctions. Elle a tenu un rôle important dans certains plans de départs anticipés. Elle a aussi eu tendance à minorer la place de notre syndicat dans sa gestion paritaire et pluri-syndicale.

1182
1183 À l'automne 2012, nous avons dû entamer une procédure judiciaire pour
1184 rappeler chacun au bon règlement dans le cadre de départs de salariés du
1185 groupe Amaury.

1186
1187 Mais en juin 2013, le SPQN nous mettait devant le fait accompli d'un arrêt de
1188 ses cotisations pour une période de six mois argumentant sur les difficultés
1189 des entreprises et l'existence d'un fond important.

1190
1191 Il a été mis un terme à cette situation inacceptable par un accord signé par
1192 notre syndicat le 23 décembre 2013, qui donne à la caisse le mandat « d'une
1193 étude sur la pénibilité et les carrières longues ayant notamment pour objectif
1194 le départ anticipé des personnels », en « mettant en place un taux minoré de
1195 moitié (...) jusqu'à la fin du premier semestre 2014.

1196
1197 Une commission a été mise en place et a rencontré à deux reprises (les 4 mars
1198 et 10 avril 2014), les délégués du SIP-CGT et les représentants du SPQN avec
1199 l'objectif de parvenir à un accord sur la reconnaissance de la pénibilité dans
1200 la branche.

1201 1202 b) Dans le Routage

1203
1204 Audiens est le groupe désigné par la Commission paritaire de la convention
1205 collective. Le fait de repousser à 62 ans le départ en retraite et le nombre
1206 d'accidents du travail avait mis le contrat de branche en déficit, les patrons
1207 proposant de combler ce dernier par la baisse des prestations invalidité.

1208
1209 Après une longue bataille en 2012 et 2013, nous avons réussi à obtenir une
1210 augmentation de la part patronale et un quasi maintien des prestations alors
1211 que les autres organisations syndicales étaient prêtes à baisser les prestations
1212 au nom d'une logique purement comptable.

1213 Actuellement, nous œuvrons à la négociation pour un régime santé de
1214 branche rendu obligatoire par l'ANI. Nous découvrons que de nombreuses
1215 petites entreprises de la branche sont aujourd'hui dépourvues de mutuelle.
1216 Les enjeux de la négociation portent sur le montant des cotisations au regard
1217 du niveau des prestations.

1218
1219 Alors que le panier de base repose sur une cotisation globale de 30 €, l'étude
1220 demandée à Audiens repose sur une cotisation de 50 €.

1221 1222 3. *Droits et libertés, activités juridiques*

1223 1224 a) Exister et se faire reconnaître aux *Échos*

1225
1226 En décembre 2007, le groupe de luxe LVMH décide de développer son pôle
1227 média baptisé DI Group en rachetant au britannique Pearson le groupe
1228 *Les Échos* et en se séparant dans la foulée du quotidien *La Tribune*. La
1229 nouvelle entité garde le nom de Groupe *Les Échos*. Bernard Arnault nomme
1230 alors PDG du nouveau groupe l'ancien directeur de la rédaction du *Figaro*,
1231

1232 Nicolas Beytout, qui restera en fonction jusqu'en septembre 2011 où il sera
1233 débarqué au profit de Francis Morel, ancien directeur général du *Figaro*.

1234
1235 Pendant ces années, suite aux divers plans de préretraite, les effectifs
1236 ouvriers du Livre ont fondu comme neige au soleil. Ils sont cependant encore
1237 présents dans les sociétés Boétie Compo et *Investir*.

1238
1239 En juin 2011, après d'âpres négociations, la totalité des photgraveurs de
1240 Boétie Compo, adhérents du SGLCE, ainsi que deux typographes changent
1241 de statut et intègrent la rédaction des *Échos* avec un statut de journaliste
1242 comme rédacteurs infographes pour les premiers et comme SR pour les
1243 autres. Conformément à la logique qui veut que les journalistes CGT adhèrent
1244 au Syndicat national des Journalistes CGT, les nouveaux rédacteurs in-
1245 fographes adoptent pour une période transitoire la double appartenance
1246 SGLCE-SNJ CGT.

1247
1248 En février 2012, la direction du groupe décide de fermer Boétie Compo. Les
1249 correcteurs et une typote (qui rejoint le SGLCE) passent journalistes, 2 typos
1250 deviennent cadres administratifs

1251
1252 En novembre 2012, le quotidien *Les Échos* change de formule et quitte
1253 l'Imprimerie du *Monde* à Ivry-sur-Seine pour aller se faire imprimer sur les
1254 rotatives du *Figaro* à Tremblay-en-France. Quant à l'hebdomadaire *Investir*, il
1255 s'imprime à POP le vendredi soir à La Courneuve.

1256
1257 Décembre 2012 voit la fin des accords dits « Bazire » signés avec les syndicats
1258 au moment du rachat par LVMH et qui prévoyaient des clauses de garanties
1259 pour les salariés du groupe racheté.

1260
1261 Une grande unité économique et sociale est créée au 1^{er} janvier 2013,
1262 rassemblant un nombre important d'entités juridiques très différentes les
1263 unes des autres en termes d'activités, mais aussi de conventions collectives et
1264 d'acquis sociaux.

1265
1266 Des élections pour désigner les instances représentatives du personnel sont
1267 programmées pour février. Alors que les trois centrales syndicales présentes
1268 dans le groupe (SNJ autonome, CGT et CGC-CFE) présentent une liste uni-
1269 taire intersyndicale, Info'com fait le choix de diviser la CGT en présentant
1270 une liste dissidente, sous l'œil bienveillant de la direction. Le scrutin est
1271 marqué par quelques irrégularités. Par le jeu de la proportionnelle, Info'com
1272 remporte un certain nombre de postes de DP et au CE. Le SNJ-CGT et In-
1273 fo'com dépassent la barre des 10 % et présentent donc chacun une désigna-
1274 tion de délégué syndical. La direction des *Échos* assigne alors les deux délé-
1275 gués syndicaux en justice demandant au Tribunal de Grande Instance de
1276 trancher, mais en avouant tout de même sa préférence pour le délégué In-
1277 fo'com.

1279

1280

1281

1282

1283

1284

1285

1286

1287

1288

1289

1290

1291

1292

1293

1294

1295

1296

1297

1298

1299

1300

1301

1302

1303

1304

1305

1306

1307

1308

1309

1310

1311

1312

1313

1314

1315

1316

1317

1318

1319

1320

1321

1322

1323

1324

1325

1326

Dès mars 2013, les grandes manœuvres commencent, la direction souhaitant mettre à mal bon nombre d'accords en vigueur dans l'entreprise ; dénonciation de la grille de salaires maison pour les journalistes, cadres et employés de presse quotidienne et dénonciation des accords RTT des régies publicitaires.

Fin juin 2013, Info'com s'illustre en signant l'abandon de la grille de salaires maison, ce qui représente une différence de salaire de moins 30 % pour les nouveaux embauchés et cela, sans aucune contrepartie sérieuse. À ce moment, seul le SNJ-CGT communique pour dire qu'il ne signerait pas un tel accord... Info'com se justifie en disant que le SNJ autonome et la CGC ont signé aussi, sauf qu'avec plus de 50 % des voix, la CGT tout entière pouvait refuser cette régression de manière plus combative.

De manière générale, et comme dans beaucoup d'entreprises, le climat social se dégrade de jour en jour, au gré des annonces de la direction dont la feuille de route est le retour des comptes à l'équilibre (ce qui permettra ensuite à LVMH de nous vendre). La seule variable d'ajustement étant la masse salariale, la chasse à l'homme est lancée : identifier dans chaque service le maillon faible que l'on va faire craquer et ensuite virer ou repérer toute baisse de rentabilité à court terme d'une activité ou d'une société et s'en débarrasser de la manière la moins coûteuse (exemple : *Les Échos* Formation).

Une exception pour Radio-Classique, gravement déficitaire, mais danseuse de Bernard Arnault, qui emploie une majorité de précaires, pigistes ou stagiaires d'un côté et sert à recycler les gras payés papys du PAF comme Etienne Mougeotte ou PPDA.

Pour finir sur une note optimiste, n'oublions pas le mouvement des femmes de la rédaction des *Échos* qui ont fait le 7 juin 2013 la grève des signatures pour attirer l'attention sur la sous-représentation des femmes dans les médias en général et aux *Échos* en particulier, (« un combat légitime » dicit Francis Morel) et qui a donné lieu à un véritable travail en interne pour mettre en place des procédures destinées à garantir l'égalité professionnelle hommes-femmes. Dans tous les cas, un combat franchement soutenu par le SGLCE et le SNJ-CGT.

b) Faire respecter le droit syndical

La répression syndicale très particulière subie par notre camarade Touré chez Cortex (93) doit être soulignée, l'accompagnement syndical lui ayant permis de survivre à 6 à 8 tentatives de licenciement.

De même, dans un siège éditorial d'un titre de la presse quotidienne nationale, nous avons été amenés à nous mobiliser régionalement et à agir avec la section syndicale SGLCE de l'entreprise et les élus des institutions

1327 représentatives du personnel pour dénoncer et faire cesser une situation de
1328 discrimination syndicale dont faisaient l'objet deux cadres adhérents du
1329 syndicat.

1330
1331 La société Presstalis n'est pas en reste pour porter des coups à notre syndicat.
1332 Après avoir tenté la division syndicale dans le collège ouvrier en
1333 reconnaissant officiellement le syndicat Filpac-CGT SPPS jusqu'en 2012, (qui
1334 depuis a été dissous par la fédération), le 26 septembre 2013, elle traînait
1335 notre organisation au tribunal d'instance pour contester notre dépôt de
1336 candidatures sur le collège cadre.

1337
1338 La justice a rappelé que nous étions fondés à déposer des listes pour ce
1339 collège conformément à la loi sur la représentativité (et nos statuts).

1340
1341
1342

1343 **III. Un syndicat vivant, influent et qui se renforce**

1344 **A. Le SGLCE-CGT : un syndicat vivant**

1345 *1. La démocratie syndicale*

1346
1347 Notre syndicat, ses élus et mandatés font vivre la démocratie syndicale
1348 conformément à la charte de la vie syndicale adoptée par le 47^e congrès et à celle
1349 des élus et mandatés.

1350
1351 Dans ce cadre, les réunions sous toutes les formes sont nombreuses pour
1352 informer et consulter les syndiqués. Elles prennent la forme de réunions
1353 d'équipes, d'ateliers, d'assemblées générales d'entreprises. Ces dernières
1354 peuvent être élargies aux militants d'autres entreprises notamment lors de
1355 conflits comme ce fut le cas lors de la lutte à Presstalis. Les réunions des élus et
1356 mandatés se tiennent généralement au siège du syndicat lors de négociations
1357 régionales. Une assemblée générale statutaire s'est tenue le 28 février 2013.

1358
1359 Soulignons l'initiative audacieuse des délégués d'Emissaires, qui ont réalisé un
1360 questionnaire auprès de leurs collègues avec des questions sans complaisance
1361 sur la satisfaction des salariés vis-à-vis de leurs délégués.

1362
1363 La formation syndicale est une bataille permanente. Elle fait partie des droits de
1364 chaque syndiqué(e) et est un gage de renforcement et de construction de l'avenir.
1365 En 2012 et 2013, nous avons eu des difficultés pour réaliser le programme à cause
1366 d'un manque de stagiaires, à l'exception d'un stage au printemps 2012 pour les
1367 militants du Routage qui a permis de renforcer les liens et la solidarité
1368 interentreprises. Il fallait réagir. Cela a été fait, et bien fait puisque, au cours du
1369 premier semestre 2014, quatre stages se sont tenus avec de très bons résultats de
1370 participation, d'interventions et dans de très convenables conditions matérielles.
1371 Avec la même volonté, il faudra poursuivre dans cette voie.

1372
1373
1374
1375

1376
1377
1378
1379
1380
1381
1382
1383
1384
1385
1386
1387
1388
1389
1390
1391
1392
1393
1394
1395
1396
1397
1398
1399
1400
1401
1402
1403
1404
1405
1406
1407
1408
1409
1410
1411
1412
1413
1414
1415
1416
1417
1418
1419
1420
1421
1422
1423
1424
1425

2. *Une direction collective*

La Commission exécutive s'est réunie à dix-sept reprises avec en moyenne 24 participants, le Bureau syndical à trente-deux reprises avec 12 participants en moyenne, le Secrétariat au moins autant de fois.

Dire que tout est parfait dans le fonctionnement de la direction de notre syndicat serait exagéré. La direction du SGLCE est à l'image du syndicat lui-même, et composée de militantes et de militants de valeur, ayant des compétences et du tempérament. Ils ou elles ne font pas de la figuration, ni n'ont été élu(e)s, fort heureusement, pour obéir à quiconque.

Ils et elles ont été élu(e)s par le congrès pour diriger le syndicat, et cela, dans une période difficile. Le travail de direction collective est rendu plus délicat lorsque l'on affronte des situations tendues comme celles que nous connaissons et que pèse encore trop le poids du catégoriel.

Un problème est rapidement posé lorsque nous sommes dans ces situations où le catégoriel intervient ou est convoqué dans le débat, celui de la prise de décision.

Devons-nous, sur nos objectifs revendicatifs, viser l'unanimité et attendre que toutes nos composantes soient convaincues et, sur la même position avant de donner l'orientation du syndicat, ou devons-nous nous soumettre à une décision majoritaire ?

Il faudra trancher cette question.

Notre fonctionnement est totalement démocratique : aucun adhérent, aucune section ne se voit obligé(e) de mettre en œuvre une décision contre son gré. Il n'a, au cours de son histoire récente, exclu aucun adhérent ni section. Si certains sont partis, c'est de leur propre initiative. Il ne tient qu'à eux de revenir.

Mais la recherche de l'unanimité est quelquefois impossible à trouver et le syndicat peut être alors menacé par l'immobilisme, ce qui est dangereux dans les contextes de luttes contre le patronat où il faut prendre des décisions.

Faut-il alors mettre en œuvre les positions majoritaires avec le risque de mettre en cause l'unité du syndicat ?

La question se résume-t-elle au risque de l'immobilisme ou à celui de la perte de l'unité ? Sans doute non.

Le syndicat et sa direction constituée de militantes et militants de valeur, doivent être capables de dépasser ce faux dilemme pour à la fois rassembler et faire agir l'ensemble.

Celles et ceux qui n'en auront pas les capacités ne pourront sans doute pas diriger notre syndicat et faire face aux tâches nouvelles qui seront les siennes.

1426
1427 Le fonctionnement des secteurs et collectifs s'avère imparfait.

1428
1429 Le collectif de la Maintenance se réunit très régulièrement, produit des textes et a
1430 tenu deux assemblées générales les 9 septembre 2012 et 11 mai 2014. Les deux
1431 autres collectifs statutaires, employés et cadres, n'ont pas eu de fonctionnement
1432 en tant que tel, ce qui ne veut pas dire que le syndicat n'a pas eu d'activité en
1433 direction de ces catégories. Le collectif Routage fonctionnant à l'intérieur du
1434 secteur mène une activité dynamique et régulière. Il y représente la CGT dans la
1435 branche avec un taux de 41 %, sachant que l'essentiel des forces est en Île-de-
1436 France. Il a multiplié les mises en garde aux éditeurs afin de stopper la course à
1437 la baisse des tarifs qui réduit les statuts et les emplois dans le Routage comme
1438 dans toute la chaîne graphique. Toujours dans le secteur 3, l'activité du collectif
1439 des chauffeurs est restée, tout au long de ces trois années, déterminante face aux
1440 restructurations dans la distribution de la presse.

1441
1442 Pour les secteurs, le bilan peut apparaître comme négatif si l'on se place dans le
1443 cadre de structures établies sous l'angle du respect des statuts en matière
1444 d'élections des conseils syndicaux et de tenues des assemblées générales. Mais si
1445 l'on examine l'activité concrète des sections syndicales, on constate une activité
1446 riche dans les trois secteurs.

1447
1448 Les objectifs assignés par l'amélioration de nos statuts lors du XIV^e Congrès n'ont
1449 certes pas été atteints, peut-être faudra-t-il dans le futur les revoir en privilégiant
1450 les sections à l'entreprise ou en faisant de l'élection des conseils syndicaux et de
1451 la responsabilité de secrétaires de secteur une responsabilité majeure dans le
1452 syndicat.

1453
1454 Si tout n'a pas été parfait, la direction élue au XVI^e congrès a rempli son mandat
1455 avec conscience et détermination.

1456
1457 Elle a également favorisé la transparence de ses débats en revenant à la rédaction
1458 de comptes rendus systématiques des réunions du Bureau et de la Commission
1459 exécutive, et souvent du Secrétariat. Il faudra poursuivre cette pratique
1460 démocratique et l'améliorer encore.

1461 1462 1463 **B. Le SGLCE, un syndicat influent**

1464
1465 Le SGLCE, du fait de son importance, de son rôle et de son passé, tient une place
1466 remarquable dans le monde syndical.

1467 1468 *1. Il remplit ses responsabilités sociales*

1469
1470 C'est ce que réalisent nos camarades ayant des mandats dans des organismes
1471 sociaux ou structures comme le groupe de protection sociale Audiens, que l'un
1472 de nos responsables préside et où il représente la CGT, avec le mandat de la
1473 Fédération CGT de l'Audiovisuel et du Spectacle.

1475
1476
1477
1478
1479
1480
1481
1482
1483
1484
1485
1486
1487
1488
1489
1490
1491
1492
1493
1494
1495
1496
1497
1498
1499
1500
1501
1502
1503
1504
1505
1506
1507
1508
1509
1510
1511
1512
1513
1514
1515
1516
1517
1518
1519
1520
1521
1522
1523
1524

C'est également le cas à la présidence de la Mutuelle, du centre de santé Laborie et de l'institution La Mayotte, qui vient de donner le nom de l'un de nos anciens secrétaires généraux, Roger Bureau, à son hôpital de jour en hommage au travail qu'il y a accompli.

Le mandat de représentant des salariés pour la CGT est assuré par le délégué syndical central de Presstalis, secrétaire de notre syndicat, au Conseil supérieur des Messageries.

Ce sont toujours ces principes qui guident nos quatre administrateurs à la CAPSAG, nos militants au FONGECIF, au Groupe Lourmel, à la vice-présidence de la Commission paritaire du SELCED, au Conseil d'administration de Paris Habitat...

Le syndicat a la chance de compter parmi ses adhérents des conseillers prud'homaux dans plusieurs conseils qui servent ainsi les salariés et la CGT. Qu'ils soient également remerciés pour la qualité de leur implication dans le fonctionnement de la permanence juridique de notre syndicat au service de ses adhérents. La majorité dite de gauche envisage de supprimer les élections des conseillers prud'homaux, avant sans doute de supprimer l'institution elle-même !

2. *Il remplit ses engagements syndicaux*

Un nombre de plus en plus important de nos militants, de responsables de notre syndicat sont appelés à intervenir dans les instances ou des structures de la CGT ; à la Confédération dans les négociations sur la formation professionnelle, à l'Union régionale Île-de-France sur le même thème, et sur l'organisation des rassemblements, dans différentes Unions départementales (75, 94, 13) et Unions locales.

Sur ce dernier point, l'engagement interprofessionnel, nous devons reconnaître des inégalités même si nous sommes en progression, trop de sections d'entreprise n'ont pas de liens réguliers avec ces structures.

Le SGLCE est privilégié par l'engagement volontaire et généreux de nombre de ses militants dans les actions ou initiatives de la CGT. Ces camarades toujours solidaires et disponibles sont présents sur le terrain pour favoriser la réussite de manifestations, rassemblements, luttes. Ils perpétuent la tradition du conflit du *Parisien libéré*. Le syndicat est fier de cet engagement sans prix.

Trois délégués du SGLCE ont participé au 50^e Congrès de la CGT, du 18 au 22 mars 2013 à Toulouse, lieu de la réunification de la CGT et de la CGTU 77 ans plus tôt en 1936.

Ce congrès a marqué la passation de pouvoir entre Bernard Thibault et Thierry Lepaon au poste de secrétaire général de la Confédération.

1525
1526
1527
1528
1529
1530
1531
1532
1533
1534
1535
1536
1537
1538
1539
1540
1541
1542
1543
1544
1545
1546
1547
1548
1549
1550
1551
1552
1553
1554
1555
1556
1557
1558
1559
1560
1561
1562
1563
1564
1565
1566
1567
1568
1569
1570
1571
1572
1573
1574

Le syndicat a pris la décision d'intervenir et d'interpeller la Confédération sur le dossier Presstalis.

Les débats furent animés, les attaques patronales et gouvernementales contre le monde du travail nombreuses. L'ANI du 11 janvier 2013 met à mal le contrat de travail à durée indéterminée et assouplit les règles de licenciement pour le patronat. Il permet le chantage dans les entreprises. Les garanties individuelles et collectives peuvent être remises en cause. Le refus pour tout salarié de voir son contrat de travail modifié (baisse du salaire, mobilité, temps de travail) devient une cause de licenciement. Stagnation des salaires, droit à la retraite remis sans cesse en cause, casse du service public, plus largement, ce sont les politiques d'austérité qui sont visées et dénoncées par les délégués.

Deux sujets ont marqué ce 50^e Congrès.

Tout d'abord, le rapport au syndicalisme rassemblé : de nombreux camarades s'interrogent sur leur volonté de continuer dans cette voie, surtout avec la CFDT qui vient de signer le dernier Accord national interprofessionnel et au vu de la bataille menée sur les retraites. Rassembler les salariés est une nécessité mais elle doit se faire sur les bases qui font la CGT.

Un autre débat s'est porté sur la place des retraités et sur leur représentativité au sein de la CGT. En effet, aujourd'hui, les camarades retraités cotisent sur la base de 0,5 % de leur pension et sont comptabilisés dans la représentativité pour moitié. Beaucoup de camarades retraités sont montés au créneau dans le débat pour demander à cotiser 1 % afin de pouvoir représenter une voix. Le refus de la Commission de prendre en compte cet amendement a amené les délégués à se prononcer contre cette résolution. Cela sous-entendait qu'était rejetée en bloc la résolution comprenant à la fois la représentativité des retraités et la nécessité de mettre nos statuts à jour.

Il aura fallu l'intervention de Bernard Thibault pour proposer au congrès de scinder la résolution en deux. Il a suggéré de poursuivre la réflexion sur la représentativité des camarades retraités et leur taux de cotisation lors du prochain congrès confédéral. Et dans ce cadre, si nous étions d'accord pour procéder de la sorte, nous pouvions valider le reste de la résolution, à savoir les modifications statutaires.

Cette proposition a été adoptée par le congrès et la résolution spécifique concernant les retraités a été votée à main levée. La résolution sur la mise en conformité de nos statuts a été validée par deux-tiers des voix, conformément aux statuts et a recueilli 76,6 % des mandats. À cette résolution ont été annexées les règles de vie des statuts, votées à 84,3 % des voix.

Les délégués de notre syndicat ont profité de ce congrès pour rendre visite aux camarades de la SAD de Toulouse.

Les camarades de l'organisation ont démontré une nouvelle fois leur compétence concernant l'accueil, ce qui a permis le bon déroulement du congrès et aux délégués d'être concentrés sur la responsabilité qui leur avait été confiée.

1575
1576
1577
1578
1579
1580
1581
1582
1583
1584
1585
1586
1587
1588
1589
1590
1591
1592
1593
1594
1595
1596
1597
1598
1599
1600
1601
1602
1603
1604
1605
1606
1607
1608
1609
1610
1611
1612
1613
1614
1615
1616
1617
1618
1619
1620
1621
1622
1623
1624

En novembre 2011, du 14 au 17, notre syndicat était bien présent au 7^e Congrès de la FILPAC ainsi qu'au Comité général de Cognac en février 2014.

À la Filpac, notre fédération, sept membres du Bureau syndical participent au comité exécutif national et un au Bureau fédéral. Notre syndicat a participé aux réunions et aux assemblées de délégués dans les différentes filières. Il tente de construire un rapport de forces dans une fédération qui doit redevenir une maison commune en avançant des propositions d'actions et en mettant en garde contre ce qui pourrait affaiblir les acquis des travailleurs.

En octobre 2013 s'est tenu à Marseille le congrès du SNJ-CGT, auquel nous participons à double titre, en tant que délégués pour nos camarades ayant la double affiliation, et en tant qu'invités, au titre des très bonnes relations que nous entretenons avec nos camarades journalistes CGT.

Nous ne risquons d'oublier le soutien public qu'ils nous ont apporté au moment du conflit Presstalis, alors qu'une campagne de presse nous qualifiait de voyous irresponsables, notamment lors d'une soirée d'hommage au journaliste Michel Naudy à Montreuil, le 11 février 2013.

Nous avons eu le plaisir de participer le 20 avril 2013 à l'assemblée générale du syndicat des correcteurs qui a su évoluer pour s'adapter à la réalité du travail de correction, notamment en encadrant les salariés à domicile qui travaillent pour les groupes de l'édition. Nous n'avons que partiellement mis en œuvre les objectifs revendicatifs que nos deux syndicats avaient fixés. Il faudra y revenir.

Notre syndicat a été à l'origine de l'Institut CGT d'Histoire sociale de Livre parisien. Il fait parvenir à ses adhérents sa publication *HistoLivre*, participe au conseil d'administration et aux différentes activités.

Le SGLCE commémore chaque année les héros et martyrs de la Commune de Paris – le syndicat est adhérent à l'amicale du même nom – de Chateaubriand, de Charonne.

Depuis des décennies, l'engagement de militants du syndicat à la fête de l'Humanité est historique dans le Village du Monde. Depuis cinq années maintenant que nous y avons un stand, nos adhérents se retrouvent à chaque rentrée dans la convivialité et la fraternité.

C. Le syndicat se renforce

Le nombre de nos adhérents est en progression depuis deux ans, la santé financière du syndicat est retrouvée, sa communication est de qualité.

Malgré les fermetures d'entreprises, le nombre de syndiqués est en croissance. Les camarades d'Emissaires (94) ont rejoint le collectif Routage, puis le SGLCE, et une nouvelle base s'est construite à Stamp (95), filiale du groupe Sego.

1625
1626
1627
1628
1629
1630
1631
1632
1633
1634
1635
1636
1637
1638
1639
1640
1641
1642
1643
1644
1645
1646
1647
1648
1649
1650
1651
1652
1653
1654
1655
1656
1657
1658
1659
1660
1661
1662
1663
1664
1665
1666
1667
1668
1669

Grâce aux efforts de tous, et particulièrement de nos camarades collecteurs, et aux sacrifices que nous avons consentis, à la limitation de nos dépenses et à l'épure des dettes, la trésorerie est assainie, le budget tend à l'équilibre. Nous réglons nos cotisations dans les délais et nous tenons nos engagements vis-à-vis de nos salarié(e)s. C'est un signe de force et d'indépendance car le SGLCE ne compte que sur les cotisations de ses adhérents. Le rapport financier qui sera présenté au congrès donnera les informations complètes.

Douze numéros de notre bulletin syndical – *Le Livre parisien* – sont parus depuis notre dernier congrès auquel il faut ajouter le tiré à part : « Le monstre à trois têtes », le quatre-pages contre l'extrême droite.

La Commission exécutive félicite les camarades qui ont contribué à faire un beau journal avec des informations utiles et de véritables articles de fond.

Notre site est de plus en plus suivi et met en ligne l'activité de nos sections syndicales, sans se substituer à d'autres.

Des adhérents, des sections utilisent également les réseaux sociaux pour faire connaître leurs sentiments et leur activité syndicale. Si l'on fait preuve de la prudence nécessaire, ces pratiques sont toujours utiles et souvent indispensables.

Conclusion

Les trois années qui nous séparent de notre précédent congrès furent intenses : pas une semaine, voire un jour, sans que nous ne soyons confrontés à une attaque contre les salariés.

Notre syndicat y a fait face avec détermination et dans l'ensemble avec succès. Un bilan à mettre à l'actif de toutes et tous.

Ceux qui comptaient nous affaiblir, nous diviser, nous isoler en sont pour leurs frais.

Le SGLCE-CGT est là et bien là, avec toutes ses forces, il sera sans nul doute, la hantise des patrons et de leurs amis et le havre de fraternité, de lutte et d'espoir des salariés dans l'avenir.